

Bilan concours 2025

Présidence et bureau du concours

Octobre 2025

Sommaire

I. Jury du concours

Présidence et composition du jury du concours

II. Master Cinéma

- a. Liste des concepteurs · rices, correcteurs · rices et juré · e · s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat · e · s admis · es

III. Master Photographie

- a. Liste des concepteurs · rices, correcteurs · rices et juré · e · s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat · e · s admis · es

IV. Master Son

- a. Liste des concepteurs · rices, correcteurs · rices et juré · e · s
- b. Rapport des jurys de délibération
- c. Profils des candidat · e · s admis · es

V. Chiffres-clés du concours 2025

I. Jury du concours :

Présidence du concours :

LOWY Vincent, directeur de l'ENS Louis-Lumière (jusqu'au 28 février 2025)

Vice-présidence du concours :

KOTEIT Ghassan, directeur des études de l'ENS Louis-Lumière

Jury du concours :

BOLLENDORFF Samuel, enseignant à l'ENS Louis-Lumière, photographe et réalisateur

Jury suppléant : **MARTIN Pascal**, professeur des universités à l'ENS Louis-Lumière (optique appliquée)

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière

Jury suppléant : **MAGNIEN Baptiste**, directeur de la photographie, référent du Master Cinéma à l'ENS Louis-Lumière

URBAIN Eric, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique

Jury suppléant : **BLUM Alan**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (techniques audios)

II. Master Cinéma

a. Liste des concepteurs · rices, correcteurs · rices et juré · e · s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

FABRE Jean-Marc, directeur de la photographie, enseignant et référent du Master Cinéma

Évaluation du dossier de la phase 1 :

Correcteurs · rices externes :

ARNAUD Gilles, Directeur de la photographie

AUDIER Sophie, Auteur, réalisatrice, opératrice

BOUYER Jean-Philippe, Directeur de la photographie

CAHEN Juliette, Formatrice

CAUVIN Brice, Réalisateur

CHAMBON Olivier, Directeur photo/étalonneur

CHEVALIER Guillaume, Technicien SFX / Scénariste

COLLINOT Emmanuelle, Directrice de la photographie

CORNU Sara, Directrice de la photographie

DE CALIGNON Grégoire, Chef Opérateur

DELANGLE Lucas, Auteur Réalisateur

DURAND Anastasia, Assistante Caméra

MAHET Stéphanie, Cheffe-monteuse

MICHEL Charlotte, Directrice de la photographie

MINSTER Joseph, Cinéaste

OCTOBRE Fabienne, Technicienne cinéma

PROFIT Mathilde, Réalisatrice, scénariste

SPENCER Marie, Directrice de la photographie

VALERIO Adriano, Réalisateur

VANDENBUSSCHE Raphaël, Directeur de la photographie

Conception et coordination des épreuves écrites de la phase 2 :

Épreuve d'analyse filmique :

PISANO Giusy, professeure des universités à l'ENS Louis-Lumière

Épreuve de sciences appliquées :

CAYLA Hugo, vidéaste scientifique

Évaluation de l'épreuve d'analyse filmique :

Correctrice interne :

DOMENACH Elise, professeure en études cinématographiques à l'ENS Louis-Lumière

Correcteurs · rices externes :

BERTRAND Damien, Critique de cinéma, réalisateur

CIVEYRAC Jean-Paul, Réalisateur et enseignant

DEVAUX Frédérique, MCF retraitée

FITOUSSI Jean-Charles, Cinéaste

GEORGES Aurélia, Réalisatrice et scénariste

HAMUS-VALLEE Réjane, Professeur des universités

KOULMASIS Timon, Cinéaste

POLIRSZTOK Marion, Enseignante-chercheuse MESRI

RENOUARD Caroline, Maîtresse de conférences

SZCZEPANSKA Ania, Enseignante-chercheuse

VIDEAU Frédéric, Scénariste-réalisateur

Évaluation de l'épreuve de sciences appliquées :

Correcteur · rices externes :

CAYLA Hugo, Vidéaste scientifique

COTTE Viviane, Post-doctorante en physique

GATUINGT Laure, Technicienne de laboratoire

LEGAL Maëlle, Motion designer

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de sciences appliquées :

- **CAYLA Hugo**, vidéaste scientifique
- **OTTOGALLI Marine**, cheffe opératrice, réalisatrice de documentaires
- **REIGNIER Louise**, DIT/coordinatrice, DI/étalonneuse

Oral d'art et technique :

- **DE BLIC Delphine**, réalisatrice
- **DRECQ Maéva**, directrice de la photographie
- **GRINBERG David**, directeur de la photographie, enseignant à l'ENS Louis-Lumière

Oral de motivation et culture cinématographique :

- **DOMENACH Elise**, professeure en études cinématographiques à l'ENS Louis-Lumière
- **MARX Michel**, scénariste, enseignant à l'ENS Louis-Lumière
- **PERETJATKO Antonin**, réalisateur

b. Rapport des jurys de délibération.

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteurs·rices de l'épreuve se sont réunis·e·s le 24 mars 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 328 candidatures pour le Master Cinéma, 299 candidat·e·s ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 13/20.

173 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours et les concepteurs·rices des épreuves se sont réunis·e·s le 26 mai 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

170 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves écrites, 2 personnes étaient absentes le jour-même de la convocation et 1 personne sans pièce d'identité valide a été refusée.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 13/20.

44 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Il convient de rappeler que selon le règlement : « Pour le concours Master Cinéma : les épreuves de la phase 2 comprennent un principe de note éliminatoire. Tout·e candidat·e ayant obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 à une épreuve est éliminé·e. » Article 8.1.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 20 juin 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

44 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 5 candidat·e·s.

Il n'y a pas eu de désistement.

c. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 22 ans au 1^{er} juillet 2025.

La promotion est composée de 7 femmes et de 9 hommes.

6 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 7 à leur 2^{ème}, 1 à leur 3^{ème} et 2 à leur 4^{ème}.

9 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

3 des personnes ont passé le concours avec le tarif boursier et 2 viennent de la Classe Egalité des Chances.

Baccalauréat :

- Scientifique : 6
- Economique et social : 1
- International : 1
- Bac général > 2021* : 8

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, les spécialités et options sont variables. Tout le monde a suivi au minimum l'option mathématiques complémentaires ou mathématiques expert (plus d'1/3 ont pris la spécialité mathématiques). 1/3 a suivi la spécialité Physique Chimie. Et 1/3 a suivi une spécialité ou option Cinéma audiovisuel ou Arts.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École :**

- Classes prépa ciné : 8
- Université ciné : 6
- Université divers : 2 (dont 1 études informatiques)
- BTS audiovisuel : 3
- Autres écoles : 3 (dont 1 école de ciné privée)

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

III. Master Photographie

a. Liste des concepteurs · rices, correcteurs · rices et juré · e · s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de vue photographique)

HAEFNER Alix, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe et co-référente du Master Photographie à l'ENS Louis-Lumière

Évaluation des dossiers :

Correcteurs · rices internes :

CAUDROY Christophe, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de vue photographique)

HAEFNER Alix, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe et co-référente du Master Photographie à l'ENS Louis-Lumière

Correctrices externes :

DE BLIC Delphine, réalisatrice, photographe

SEMERIA Clémentine, iconographe, chargée de projets

Conception et coordination des épreuves de la phase 2 :

Épreuve d'analyse technique de documents visuels :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Épreuve de composition :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences à l'ENS Louis-Lumière (histoire de la photographie)

Évaluation de l'épreuve d'analyse technique de documents visuels :

Correctrice interne :

DÜRR Véronique, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)

Correcteur externe :

BARET Nicolas, formateur, consultant

Évaluation de l'épreuve de composition :

Correctrice interne :

FIGINI Véronique, maîtresse de conférences (histoire de la photographie)

Correctrices externes :

ECHEVERRIA Lydia, Doctorante, chercheuse en histoire de la photographie

HONORE Célia, ATER en histoire de l'art, historienne de la photographie

RANNOU Marylène, enseignante en photographie

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral de création et pratiques photographiques :

- **CAUDROY Christophe**, photographe et enseignant à l'ENS Louis-Lumière (prise de vue photographique)
- **CHAUVIN Guillaume**, photographe indépendant (*Le Monde, Géo, So Foot*, etc.) et enseignant
- **HAEFNER Alix**, enseignante à l'ENS Louis-Lumière, photographe et co-référente du Master Photographie à l'ENS Louis-Lumière

Oral de techniques et sciences appliquées à la photographie :

- **CAYLA Hugo**, vidéaste scientifique
- **DÜRR Véronique**, enseignante à l'ENS Louis-Lumière : traitement de l'image photographique (argentique couleur, numérique 2D et 3D)
- **HEMON Jacques**, journaliste –analyste expert du secteur de la Photographie

Oral de culture et motivation professionnelle :

- **BOLLENDORFF Samuel**, photographe et réalisateur
- **HASCOËT Emmanuelle**, commissaire d'exposition

- **MAINDON Franck**, enseignant (traitement de l'image numérique) et co-référent du Master Photographie à l'ENS Louis-Lumière

b. Rapport des jurys de délibération.

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteurs·rices de l'épreuve se sont réunis·e·s le 24 mars 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 66 candidatures pour le Master Photographie, 63 candidat·e·s ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10/20.

54 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours et les concepteurs·rices des épreuves se sont réunis·e·s le 20 mai 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

51 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves écrites, 3 personnes étaient absentes le jour de la convocation.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 10,25/20.

31 candidat·e·s ont été admis·es à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 13 juin 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

30 candidat·e·s étaient présent·e·s aux épreuves orales, 1 désistement a eu lieu durant la semaine des oraux.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat·e·s admis·es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 8 candidat·e·s.

Il y a eu 3 désistements (dont 1 pour l'ENSP Arles).

c. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 22 ans au 1^{er} juillet 2025.

La promotion est composée de 13 femmes et de 3 hommes.

11 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 5 à leur 2^{ème}.

6 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

7 personnes ont bénéficié du tarif boursier pour le concours. 1 personne vient de la Classe Egalité des Chances.

Baccalauréat :

- Scientifique : 2
- Littéraire : 2
- Economique et social : 2
- Technologique (STD2A) : 1
- Bac général > 2021* : 9

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, on observe une grande variété des spécialités ou options allant de mathématiques, LLCE (langues, littératures et culture étrangères), humanités, SES, arts plastiques, cinéma audiovisuel...

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- BTS Photo : 5
- Classe prépa art : 1
- Université Photo : 1
- Université Ciné : 1
- Université autres : 8 (dont 2 études SVT)
- DUT Info-com : 1
- Ecole Art-Design : 2

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

IV. Master Son

a. Liste des concepteurs, correcteurs · rices et juré · e · s.

Conception et coordination du dossier de la phase 1 :

CASANG Michel, Ingénieur du son, enseignant à l'ENS Louis-Lumière et référent du Master Son

MARX Michel, scénariste, enseignant à l'ENS Louis-Lumière

URBAIN Eric, Enseignant à l'ENS Louis-Lumière (fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique)

Évaluation du dossier de la phase 1 :

Correcteur · rices externes :

CHANAUD Cécile, Chef monteuse

EWALD Alix, Ingénieur du son

FOURNIER Nicolas, Premier assistant opérateur du son / perchiste

HARDOIN Lucie, Ingénieur du son

HERMITTE Florence, Ingénieur du son

JAMAIN Camille, Directeur technique

SAADA Margot, Monteuse son – Monteuse dialogues

SABROUX Emmanuel, Régisseur son

Conception et coordination des épreuves de la phase 2 :

Mathématiques, physique :

MILLOT Laurent, maître de conférences en traitement du signal à l'ENS Louis-Lumière

PECQUAIS Jean-Loup, enseignant en informatique audio à l'ENS Louis-Lumière

QCM électricité et électronique :

ELLIQ Mohammed, enseignant à l'ENS Louis-Lumière (électronique)

Évaluation de l'épreuve de Mathématiques, physique :

Correcteur · rices externes :

CELLIER Rémy, Enseignant chercheur

COUPIER BOUTEILLER Gwennou, Chercheur CNRS

OLIVERO Anaik, Enseignante agrégée en mathématiques

Correcteur interne :

PECQUAIS Jean-Loup, Enseignant en informatique audio à l'ENS Louis-Lumière

Evaluation du QCM d'électricité et électronique :

Correcteurs externes :

AKL PEREZ Nicolas, Ingénieur du son

COLLARD Pierre-Yves, Ingénieur du son

KHARITONNOFF Dimitri, Monteur son

SERNA-FLUTTAZ Esteban, Ingénieur du son

Conception et membres des jurys des épreuves orales :

Oral d'écoute et d'analyse :

- **NAVARRE Julie**, documentariste
- **PRESSMANN Frédérique**, réalisatrice de films documentaires et de créations sonores, enseignante
- **URBAIN Eric**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : fondamentaux du son – écriture, prise de son, montage, mixage et écoute radiophonique

Oral de techniques du son :

- **AVERTY Marie**, cheffe opératrice du son et perchwoman
- **BRIAND Terence**, ingénieur du son concert et studio
- **PECQUAIS Jean-Loup**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : informatique et programmation, ingénieur du son et musicien, ingénieur spécialiste des applications et développeur

Oral de culture générale et de motivation :

- **BLUM Alan**, enseignant à l'ENS Louis-Lumière : techniques audios
- **COLLET Maylis**, ingénieur du son et vidéaste
- **THOUEMENT Malo**, chef opérateur du son

b. Rapport des jurys de délibération.

Délibération pour la phase 1 :

Les jurys du concours et les concepteurs · rices de l'épreuve se sont réunis · e · s le 24 mars 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 1.

Sur 128 candidatures pour le Master Son, 112 candidat · e · s ont rendu un dossier.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11,5/20.

76 candidat · e · s ont été admis · es à se présenter aux épreuves de la phase 2.

Délibération pour la phase 2 :

Les jurys du concours et les concepteurs · rices des épreuves se sont réunis · e · s le 16 mai 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 2.

72 candidat · e · s étaient présent · e · s aux épreuves écrites, 4 personnes étaient absentes le jour de la convocation.

Le jury a fixé un seuil d'admission supérieur ou égal à 11,77/20.

35 candidat · e · s ont été admis · es à se présenter aux épreuves de la phase 3.

Il convient de rappeler que selon le règlement : « Pour le concours Master Son : les épreuves de la phase 2 comprennent un principe de note éliminatoire. Tout · e candidat · e ayant obtenu une note inférieure ou égale à 05/20 à une épreuve est éliminé · e. » Article 8.1.

Délibération pour la phase 3 :

Les jurys des oraux et le jury du concours se sont réunis le 6 juin 2025 pour délibérer à l'issue de la phase 3.

35 candidat · e · s étaient présent · e · s aux épreuves orales.

Le jury a arrêté la liste des 16 candidat · e · s admis · es au concours ainsi qu'une liste complémentaire de 8 candidat · e · s.

Il y a eu 3 désistements (candidats admis au CNSM).

V. Profils des candidat·e·s admis·es.

L'âge moyen des admis·es est de 21 ans au 1^{er} juillet 2025.

La promotion est composée de 5 femmes et de 11 hommes.

11 candidat·e·s ont été admis·es à leur 1^{ère} tentative, 5 à leur 2^{ème}.

10 des admis·es ont effectué leurs études post-bac dans un département hors Île-de-France.

1 personne a bénéficié du tarif boursier pour le concours et 1 personne a bénéficié de la Classe Egalité des Chances.

Baccalauréat :

- Scientifique : 4
- Littéraire : 0
- Bac Autre (technologique ou pro) : 0
- Bac général > 2021* : 12

*parmi les candidat·e·s issu·e·s du Bac 2021, tou·te·s ont suivi les Spécialités Mathématiques et Physique-Chimie, et pour certaines personnes l'option mathématiques expert ou cinéma.

Diplômes et formations post-bac à l'entrée dans l'École** :

- CPGE Scientifique : 2
- Classe Prépa Métiers du son : 1
- Classe Prépa Ciné : 2
- Université Scientifique : 2
- Université Ciné : 1
- Université Sciences et musicologie : 5
- Université Musique, musicologie ou métiers du son : 1
- BTS audiovisuel : 4
- Ecole d'ingénierie : 1
- BUT ou DUT ingénierie : 1
- Ecole privée : 1
- Conservatoire DEM SON ou CPES : 1

**plusieurs réponses possibles, certain·e·s admis·es étant titulaires de plusieurs diplômes.

V. Chiffres-clés du concours 2025

Préinscriptions et admis·es à concourir :

2025	Préinscrit·e·s	Admis·es à concourir
CINÉMA	331	328
PHOTOGRAPHIE	67	66
SON	130	128
TOTAL	528	522

Remarque : La colonne « préinscrit·e·s » correspond aux nombres de demandes reçues ayant effectué un paiement, avant la Commission d'Examen des Candidatures. Le différentiel correspond aux personnes dont la candidature a été refusée par la Commission.

Le chiffre final d'admis·es à concourir est : 522 candidat·e·s, dont 328 pour le Master Cinéma, 66 pour le Master Photographie, 128 pour le Master Son.

Informations sur la participation au concours :

2025	Admis·es à concourir	Phase 1*	Phase 2**	Oraux	Admis·es	Taux d'admission
CINÉMA	328	299	173	44	16	4,88%
PHOTOGRAPHIE	66	63	54	31	16	24,24%
SON	128	112	76	35	16	12,50%
TOTAL	522	474	303	110	48	9,20%

*chiffres comprenant les candidat·e·s ayant rendu l'ensemble des dossiers.

**chiffres des personnes admises à la phase 2.

Âge moyen :

	Phase 1	Admis·es au concours
CINÉMA	21	22
PHOTO	21	22
SON	21	21

Répartition Femme / Homme :

L'évolution de la répartition Femme / Homme pour les trois Master est plutôt linéaire sur l'ensemble du concours, avec une croissance en Son concernant les femmes (20% des admissions à concourir, et 23% des admissions). Les femmes représentent 52% des admis·es, en hausse par rapport à 2024 (48%).

Phase 1 : pour les admissions à concourir :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	117	36%	211	64%	328
PHOTO	40	61%	26	39%	66
SON	26	20%	102	80%	128
TOTAL	183	35%	339	65%	522

Phase 2 :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	65	38%	108	62%	173
PHOTO	35	65%	19	35%	54
SON	16	21%	60	79%	76
TOTAL	116	38%	187	62%	303

Phase 3 (oraux) :

	Femmes	%	Hommes	%	TOTAL
CINÉMA	14	32%	30	68%	44
PHOTO	21	68%	10	32%	31
SON	8	23%	27	77%	35
TOTAL	43	39%	67	61%	110

Synthèse :

		Femme		Homme		Total
CINÉMA	Admis·es à concourir	117	36%	211	64%	328
	Admis·es (après désistement)	7	44%	9	56%	16
PHOTO	Admis·es à concourir	40	61%	26	39%	66
	Admis·es (après désistement)	13	81%	3	19%	16
SON	Admis·es à concourir	26	20%	102	80%	128
	Admis·es (après désistement)	5	31%	11	69%	16
TOTAL	Admis·es à concourir	183	35%	339	65%	522
	Admis·es (après désistement)	25	52%	23	48%	48

Répartition par tarif d'inscription au concours :

L'évolution des candidat·e·s boursier·ère·s et CEC est linéaire sur l'ensemble du concours mais est en recul par rapport à 2024 (37% des admis·es). Iels représentent 24% des admis·es à concourir, et 25% des admis·es.

Phase 1 :

Phase 1	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	70	22%	8	2%	250	76%	328
PHOTO	20	30%	2	3%	44	67%	66
SON	21	17%	4	3%	103	80%	128
TOTAL	111	21%	14	3%	397	76%	522

Phase 2 :

2025	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	35	20%	6	3%	132	76%	173
PHOTO	15	28%	2	4%	37	68%	54
SON	8	11%	2	3%	66	86%	76
TOTAL	58	19%	10	3%	235	78%	303

Phase 3 (oraux) :

2025	Boursier	%	CEC	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	8	18%	3	7%	33	75%	44
PHOTO	9	29%	0	0%	22	71%	31
SON	2	6%	2	6%	31	88%	35
TOTAL	19	17%	5	5%	86	78%	110

Admis·es :

2025	Boursier	%	CEC*	%	Tarif standard	%	TOTAL
CINÉMA	3	19%	0	0%	13	81%	16
PHOTO	7	44%	0	0%	9	56%	16
SON	1	6%	1	6%	14	88%	16
TOTAL	11	23%	1	2%	36	75%	48

* À noter que 3 candidat·e·s admis·es ont fait la CEC mais sont issu·e·s de promotions antérieures, et ne figurent pas dans ce tableau.

Origine géographique selon le diplôme du Baccalauréat :

L'évolution des candidat·e·s hors Ile-de-France selon leur diplôme de Baccalauréat est croissante sur l'ensemble du concours. Ils représentent 65% en phase 1, et 69% des admis·es. Les candidat·e·s internationaux·ales représentent 5% en Phase 1, et ne sont pas présent·e·s aux oraux.

Phase 1 :

2025	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	90	30%	189	63%	20	7%	299
PHOTO	19	30%	42	67%	2	3%	63
SON	34	30%	76	68%	2	2%	112
TOTAL	143	30%	307	65%	24	5%	474

Phase 2 :

2025	IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	55	32%	104	30%	14	8%	173
PHOTO	16	30%	36	67%	2	3%	54
SON	29	38%	46	61%	1	1%	76
TOTAL	100	33%	186	61%	17	6%	303

Phase 3 (oraux) :

2025	IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	11	25%	33	75%	44
PHOTOGRAPHIE	10	32%	21	68%	31
SON	13	37%	22	63%	35
TOTAL	34	31%	76	69%	110

Admis·es :

2025	IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	4	25%	12	75%	16
PHOTOGRAPHIE	4	25%	12	75%	16
SON	7	44%	9	56%	16
TOTAL	15	31%	33	69%	48

Origine géographique selon l'adresse de résidence l'année du concours :

L'évolution des candidat·e·s hors Ile-de-France selon leur adresse de résidence l'année du concours est stable (49% en Phase 1, et 52% des admis·es), et stable par rapport à 2024.

Phase 1

	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	156	52%	139	47%	4	1%	299
PHOTO	31	49%	30	48%	2	3%	63
SON	47	42%	65	58%	0	0%	112
TOTAL	234	49%	234	49%	6	2%	474

Phase 2

2025	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	Hors France	%	TOTAL
CINÉMA	101	58%	69	40%	3	2%	173
PHOTO	28	52%	24	44%	2	4%	54
SON	38	50%	38	50%	0	0%	76
TOTAL	167	55%	131	43%	5	2%	303

Phase 3 :

2025	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	21	48%	23	52%	44
PHOTO	17	55%	14	45%	31
SON	14	40%	21	60%	35
TOTAL	52	47%	58	53%	110

Admis·es :

2025	Post Bac IDF	%	Hors IDF	%	TOTAL
CINÉMA	7	44%	9	56%	16
PHOTO	10	63%	6	38%	16
SON	6	38%	10	63%	16
TOTAL	23	48%	25	52%	48

Type de baccalauréat obtenu :

Les candidat·e·s ayant obtenu un baccalauréat post-2021 représentent plus de la moitié des candidatures de Phase 1 (65%), et restent majoritaires en phase d'admission (60%). Parmi les baccalauréats antérieurs, le Bac S prédomine en Cinéma et en Son, tandis que les 3 Bac généraux sont équivalents en Photographie.

Phase 1

	2025	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA		61	20%	9	3%	8	2%	11	4%	14	5%	196	66%	299
PHOTO		8	12%	5	8%	10	16%	9	14%	1	2%	30	48%	63
SON		23	21%	1	1%	3	2%	1	1%	0	0%	84	75%	112
TOTAL		92	19%	15	3%	21	5%	21	5%	15	3%	310	65%	474

Phase 2 :

	2025	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA		38	22%	6	3%	3	2%	6	3%	10	6%	110	64%	173
PHOTO		6	11%	5	9%	8	15%	8	15%	1	2%	26	48%	54
SON		16	21%	0	0%	2	3%	0	0%	0	0%	58	76%	76
TOTAL		60	21%	11	3%	13	4%	14	5%	11	3%	194	64%	303

Phase 3 :

	2025	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA		12	28%	0	0%	1	2%	0	0%	1	2%	30	68%	44
PHOTO		4	13%	2	6%	5	16%	3	10%	0	0%	17	55%	31
SON		7	20%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	28	80%	35
TOTAL		23	21%	2	2%	6	5%	3	3%	1	1%	75	68%	110

Admis·es :

	2025	S	%	L	%	ES	%	Autre*	%	Inter**	%	Post 2021***	%	TOTAL
CINÉMA		6	38%	0	0%	1	6%	0	0%	1	6%	8	50%	16
PHOTO		2	13%	2	13%	2	13%	1	5%	0	0%	9	56%	16
SON		4	25%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	12	75%	16
TOTAL		12	25%	2	5%	3	6%	1	2%	1	2%	29	60%	48

Rappel : * pour les bac technologique ou bac pro / ** pour les diplômes internationaux équivalents au bac / *** pour les bacs depuis la réforme de 2021 qui a supprimé les filières L, S, ES, pour remplacer par des spécialités et des options.

Classe Égalité des Chances :

12 candidat·e·s de la Classe 2024–2025 ont passé le concours : 7 en Cinéma (+ 3 de promotions CEC antérieures), 2 en Photographie (+1 d'une promotion CEC antérieure), 3 en Son, soit 16 bénéficiaires de la CEC.

8 candidat·e·s toutes promotions confondues ont été admissibles aux oraux à l'issue de la phase 2 : 5 en Cinéma, 2 en Son et 1 en Photographie.

4 candidat·e·s ont été admis·es à l'issue de la phase 3 : 2 en Cinéma (classes 2020–2021 et 2022–2023), 1 en Photographie (classe 2023–2024) et 1 en Son (classe 2024–2025).